

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
197^e année
10 juin 2021
n° 20 / 7909^e
pages 1073 à 1128

CHRONIQUE / Vente

La promesse de vente d'un immeuble saisi,
conclue avant l'audience d'orientation

> Odile Salvat

1093

ÉDITORIAL

1073 Heurs et malheurs du régime représentatif, *Philippe Jestaz*

ACTUALITÉS

- 1076 Sûreté réelle (dette d'un tiers) : application de la prescription trentenaire
- 1082 Communications électroniques (surveillance de masse) : conditions de conventionnalité
- 1085 Crise sanitaire (visioconférence) : inconstitutionnalité du régime
- 1086 Soins psychiatriques (isolement) : inconstitutionnalité du régime
- 1087 Crise sanitaire (gestion de la sortie) : validation et publication de la loi

POINT DE VUE

1091 Réseaux sociaux et contre-pouvoirs : penser les nouveaux modes de régulation,
Caroline Lequesne Roth et Valère Ndior

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1099 **Chronique** : Les lacunes de la « vidéosurveillance » en procédure pénale, *Philippe Collet*
- 1106 **Panorama** : Exécution des peines, *Jean-Paul Céré, Joana Falxa et Martine Herzog-Evans*
- 1115 **Notes** : À Paris, les aéroports ne se valent pas, *note sous Civ. 1^{re}, 17 févr. 2021,*
Pascal Dupont et Ghislain Poissonnier
- 1119 Choix du régime matrimonial : pas de *click & collect*,
note sous Civ. 1^{re}, 3 mars 2021, Bernard Beignier
- 1124 Le moment de l'appropriation des plantations de vigne par le bailleur de biens ruraux,
note sous Civ. 3^e, 4 mars 2021, Franck Roussel

ENTRETIEN

1128 Céline Castets-Renard – Le passe sanitaire : prix à payer d'une liberté
de circuler post-pandémie ?

DAJLOZ



Version numérique incluse*



322120



9 782993 221204

31/35 rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
RENAUD LEFEBVRE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON
ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
PASCALE DEUMIER

RÉDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION

Maëlle HARSOUËT DE KERAVEL (5379)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1^{er} secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique : Carole ROBAN

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Yvette NAY, Directrice

80 avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients : Wilfried RENÉ, Responsable

Tél. : 01 40 92 36 64

Service publicité : Sandrine TOUTON MICHEL

Tél. : 01 40 92 20 24 - publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 770 € HT (786,17 € TTC)

Étranger : 836 € HT

Prix au numéro : 34,71 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

JOUVE-PRINT

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Juin 2021

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 €

Siège social : 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Protot : 0,08 kg/t

ÉDITORIAL

Philippe Jestaz

1073

Heurs et malheurs
du régime représentatif



ACTUALITÉS

1076

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Cautionnement (doublé d'une hypothèque) : obligation d'information annuelle,

Com. 2 juin 2021

Cautionnement (mention manuscrite) : irrégularité sur un seul exemplaire, Com. 2 juin 2021

Sûreté réelle (dette d'un tiers) : application de la prescription trentenaire, Com. 2 juin 2021

Concurrence-Distribution

Clause de non-concurrence : atteinte à la liberté du travail et la liberté d'entreprendre,

Com. 27 mai 2021

Consommation

Clause abusive (prêt) : nullité d'une partie d'une clause de déchéance du terme,

Civ. 1^{re}, 2 juin 2021

Entreprise en difficulté

Liquidation judiciaire (simplifiée) : pas de recours contre la décision d'ouverture, Com. 2 juin 2021

Propriété intellectuelle

Marque (nullité) : médicament destiné aux animaux, Com. 27 mai 2021

Société et marché financier

Société civile (gérant) : portée du quitus donné par l'assemblée, Civ. 3^e, 27 mai 2021

1078

DROIT CIVIL

Bien-Propriété

Publicité foncière (Alsace-Moselle) : copropriété assise sur des parcelles distinctes,

Civ. 3^e, 27 mai 2021

Contrat-Responsabilité-Assurance

Assurance (nullité du contrat) : présentation de l'exception de non-assurance, Crim. 1^{er} juin 2021

Responsabilité civile (faute) : défaut

d'accomplissement d'un acte de procédure,

Civ. 2^e, 27 mai 2021

Responsabilité civile (produit défectueux) : portée de la faute de la victime, Civ. 1^{re}, 2 juin 2021

Réparation du préjudice (enfant handicapé) : cumul des indemnités de différentes natures,

Civ. 1^{re}, 2 juin 2021

Famille-Personne-Succession

Séparation de biens (acquisition de biens indivis) : créance de la succession,

Civ. 1^{re}, 26 mai 2021

Vie privée (droit à l'image) : réparation non subordonnée à la preuve d'une faute,

Civ. 1^{re}, 2 juin 2021

1081

DROIT IMMOBILIER

Construction-Urbanisme

Maison individuelle (nullité du contrat) : disproportion de la sanction par la démolition,

Civ. 3^e, 27 mai 2021

1082

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Communications électroniques (surveillance de masse) : conditions de conventionnalité, CEDH 25 mai 2021

Droit international

Conflit de lois (règlement « Rome II ») : application d'office des règles impératives, Civ. 1^{re}, 26 mai 2021

1083

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Presse et communication

Diffamation (exception de vérité) : portée de l'offre de preuve, Crim. 26 mai 2021

Diffamation (prescription) : interruption par notification des conclusions, Civ. 1^{re}, 2 juin 2021

Procédure pénale

Mise en examen (nullité) : computation du délai de six mois, Crim. 26 mai 2021

Libération conditionnelle (étranger) : interdiction du territoire français, Crim. 27 mai 2021

Détention provisoire (prolongation) : délit d'extorsion ou extorsion aggravée, Crim. 2 juin 2021

Crise sanitaire (visioconférence) : inconstitutionnalité du régime, Cons. const., 4 juin 2021

1086

DROIT PUBLIC

Santé publique

Soins psychiatriques (isolement) : inconstitutionnalité du régime, Cons. const., 4 juin 2021

Crise sanitaire (gestion de la sortie) : validation et publication de la loi

1088

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Procédure disciplinaire (délai) : proposition de modification du contrat, Soc. 27 mai 2021

Plan de sauvegarde de l'emploi (litige) : compétence du juge judiciaire, Soc. 27 mai 2021

CDD (requalification) : portée sur l'indemnité compensatrice de préavis, Soc. 2 juin 2021

Médecin du travail (avis d'inaptitude) : délai de contestation, Soc. 2 juin 2021

Sécurité sociale

Amiante (FIVA) : régularisation du défaut de qualité à agir, Civ. 2^e, 27 mai 2021

1090

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Compétence européenne (contrat de travail) : litige avec un service consulaire,

CJUE 3 juin 2021



POINT DE VUE

1091

Réseaux sociaux et contre-pouvoirs :
penser les nouveaux modes de régulation
par Caroline Lequesne Roth et Valère Ndior



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

1093

La promesse de vente d'un immeuble saisi,
conclue avant l'audience d'orientation
par Odile Salvat

1099

Les lacunes de la « vidéosurveillance »
en procédure pénale
par Philippe Collet

PANORAMA

1106

Exécution des peines
avril 2020 – avril 2021
par Jean-Paul Céré, Joana Falxa
et Martine Herzog-Evans

NOTES

1115

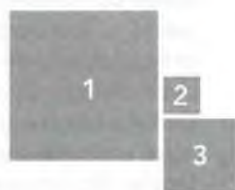
À Paris, les aéroports ne se valent pas,
note sous Civ. 1^{re}, 17 févr. 2021
par Pascal Dupont et Ghislain Poissonnier

1119

Choix du régime matrimonial : pas de *dick & collect*,
note sous Civ. 1^{re}, 3 mars 2021
par Bernard Beignier

1124

Le moment de l'appropriation des plantations
de vigne par le bailleur de biens ruraux,
note sous Civ. 3^e, 4 mars 2021
par Franck Roussel



ENTRETIEN

1128

Céline Castets-Renard – Le passe sanitaire :
prix à payer d'une liberté de circuler post-pandémie ?

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).



***Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr